



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

279 | Janvier-Juin

Sociétés et espace haïtiens contemporains : nouveaux regards

Être pauvre en Haïti

Pierre Jorès Mérat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/com/9806>

DOI : 10.4000/com.9806

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2019

Pagination : 27-49

ISBN : 979-10-300-0575-2

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Pierre Jorès Mérat, « Être pauvre en Haïti », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 279 | Janvier-Juin, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 07 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/com/9806> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.9806>

Tous droits réservés

Être pauvre en Haïti

Pierre Jorès Mérat¹

Résumé

La porte d'entrée de toute présentation sur Haïti depuis les années 1980 reste invariablement la pauvreté. Cette dernière devient une clé de lecture qui oriente les lecteurs, qui analyse ce pays et qui le définit en soi. Ce prisme par lequel l'étranger comprend ce territoire n'est pas univoque : est-ce l'appropriation de l'image renvoyée du dénuement du pays ? Est-ce le besoin de donner un sens concret à un concept aux contours encore flous ou indéterminés comme la pauvreté ? L'article s'attachera à présenter le visage complexe et pluriel du « pauvre » dans le pays où s'établit une interaction de facteurs entre le spatial, le social et l'économique. Et il abordera la question des politiques publiques qui combattent la pauvreté et ses corollaires.

Mots-clés : inégalité spatiale, pauvreté, politiques publiques, particularismes, prise en charge sociale, pauvreté spatiale.

Abstract

The front door to any presentation on Haiti since the 1980s invariably remains poverty. This notion of condition becomes a key that guides readers, analyzes this country and defines it in itself. This prism by which the foreigner understands this territory is not univocal: it is the image appropriation returned from the destitution of the country? It's a need to give concrete meaning to a concept while contours still vague or indeterminate like poverty? The article will focus on presenting the complex and plural face of the poor in the country where the space, the social and the economic (of lived and perceived) collide. And raise the issue of public policies that fight poverty and its corollaries

Keywords: *spatial inequality, poverty, public policies, particularisms, social care, spatial poverty.*

1. Enseignant/Géographe. Université d'État d'Haïti (UEH). Pôle École Normale Supérieure (ENS). Chercheur au Centre d'Études et de Recherches Haïtiano-Caribéenne (CERHCA). Chercheur attaché à l'UMR 6554 LETG, Université de Nantes. Courriel : pierre-dit-jores.merat(at)etu.univ-nantes.fr.

Introduction

De janvier 2014 à octobre 2018, nous avons recensé 87 rapports, coupures de journaux étrangers et articles associés à la politique et à l'économie d'Haïti. Dans ce lot, figurent des rapports de grandes agences internationales (*Investir dans l'humain*, 2014. Banque Mondiale) des organes onusiens (PNUD, Rapport OMD 2014), des journaux de références (*Le Monde*) et des reportages de grandes agences de presse internationales (TV5, EuroNews, CNN). Trois articles seulement ont pu analyser la situation haïtienne sans utiliser la formule passe-partout du « *pays le plus pauvre du continent américain* ». Les 84 autres ont repris à leur compte l'étiquette de pauvreté qui identifie Haïti. Notre démarche ne s'inscrit pas dans une logique de déni de la réalité. Les scores nationaux parlent d'eux-mêmes. L'IDH y est extrêmement faible (0,498 en 2018) et le PNB par habitant du pays est inférieur à 1 000 dollars américains. Ces deux indicateurs macros illustrent bien le phénomène de pauvreté. Cette dernière, sans aucun doute, est très visible. Est-elle pour autant aussi lisible pour ceux qui l'observent de l'extérieur ou de l'intérieur ? Cette étiquette englobe d'autres réalités exprimées autrement ou indirectement (sous-développement, sous-industrialisation et arriérations socioéconomiques etc.). La pauvreté du pays est donc mesurée à l'aune du développement économique, industriel et de la modernité. Qu'en est-il à l'échelle de l'individu ? « Être pauvre en Haïti » : quelles formes prend cette présomption de condition ? Quelles particularités locales le phénomène engendre-t-il ? L'exploration et l'analyse des études produites² depuis les deux dernières décennies sur la pauvreté dans le pays et les contours des politiques publiques de sa prise en charge permettront de répondre aux questions posées. La démarche se réalise sous trois aspects : comment la pauvreté est-elle perçue en prenant en compte le champ langagier de la langue vernaculaire (le créole haïtien) et les discours associés, comment est-elle vécue dans l'accès aux services sociaux de base comme l'électricité, l'instruction, la santé et quel est l'impact des politiques publiques dans la lutte contre ce phénomène socioéconomique ?

2. Le présent article s'inscrit dans le cadre de nos recherches en cours sur les savoirs sur la pauvreté et les inégalités. Il s'appuie sur les études et enquêtes sur la pauvreté dans le pays depuis les deux dernières décennies. Il se base sur une analyse ciblée de la littérature, sur des rapports institutionnels, sur des enquêtes réalisées par l'IHSI et l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES). Notre implication a été grande dans la conduite de ces grandes enquêtes nationales en tant que coordonnateur de l'observatoire mentionné. Trois sources majeures sont exploitées : l'Enquête sur les Nouvelles Manifestations de la Pauvreté (ENMP) en 2011, l'Enquête sur les conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS) en 2013 et les seize entretiens semis dirigés que nous avons réalisés entre 2016 et 2017 dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat en géographie soutenue à Nantes en décembre 2018.

I- La pauvreté dans le pays : du concept à l'image perçue

En Haïti, depuis au moins les vingt dernières années, la notion de pauvreté est d'un usage courant dans la sphère publique, à tel point que son emploi dans les champs politiques, économiques et médiatiques semble incontestablement « aller de soi ». Néanmoins, elle demeure complexe en raison de la pluralité des formes qu'elle peut prendre. Elle peut renvoyer à des parcours d'individus marginalisés, symbolisés par les figures du mendiant ou de l'handicapé, comme elle peut caractériser des territoires délaissés (enclavés et/ou marginalisés). Dans les années 1980, elle était associée au chômage et à la perte de liens sociaux (Montas, 2005). Les années 2000 voient émerger les travailleurs pauvres, dont plus de 30 % ne disposent que d'un revenu inférieur au salaire minimum (Mérat, 2018) et des populations appauvries (retraités et rentiers) suite aux chocs sociaux et aux catastrophes naturelles comme le séisme du 12 janvier 2010.

1- Un concept complexe et difficile à définir

La complexité dans la définition de la pauvreté s'explique sans nul doute par l'hétérogénéité des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et de santé, l'absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté ou le manque d'un sentiment d'appartenance à une communauté donnée. Le social, l'aspect politique et l'économique du vivre ensemble sont ainsi fortement imbriqués. La démarche contraint donc toute définition à être globale. La difficulté s'installe quand on veut prendre en compte tous les aspects de ce phénomène. Définir les besoins élémentaires d'une personne ou, à l'inverse, faire l'inventaire de ce dont elle ne doit absolument pas manquer n'est pas si simple. Deux grandes familles de définition, depuis ces dernières décennies, s'installent dans les débats sans arriver pour autant à circonscrire la pauvreté dans les strictes limites d'une simple définition.

La première est l'approche monétaire. Elle résulte d'une insuffisance des ressources monétaires qui entraîne une consommation déficiente. Cette approche devient dominante en raison de son usage récurrent par les institutions internationales, notamment la Banque Mondiale. La démarche fait soit référence au bien-être économique directement lié au concept d'utilité économique, soit, indirectement, comme l'utilité générée par la consommation totale.

La seconde est dite approche non-monétaire et se base sur la définition du bien-être d'un point de vue social. En effet, le bien-être n'est pas traduit en termes de ressources monétaires, mais en termes de libertés et

d'accomplissements. L'inconvénient de cette approche est la définition même des besoins de base qui, comme celle de la pauvreté, reste assez relative : les besoins d'un Norvégien ne peuvent pas être les mêmes que ceux d'un Haïtien ou d'un Burkinabè.

Cette approche multidimensionnelle est orientée aussi vers le cumul de privations en mobilisant les capacités ou « *capabilities* » (Amartya Sen 1987). Elle repose sur le concept de « justice sociale ». Ici la « chose » qui manque n'est pas l'utilité, mais les habilités ou capacités humaines jugées fondamentales pour pouvoir accéder à un certain niveau de vie. Le bien-être, ce n'est pas la possession de biens, mais d'être bien nourri, bien éduqué, en bonne santé, et en situation de participer à la vie collective. Les deux approches s'entendent sur un aspect commun : le socle qui définit la pauvreté est lié à l'absence (revenu/*capabilities*), susceptible d'être comblée par des politiques volontaristes. L'enracinement de la pauvreté même dans les sociétés nanties et gérées avec efficacité relativise le contenu des approches mentionnées. D'autres approches de la pauvreté se démarquent de la logique de l'absence ou du déficit pour s'inscrire dans la notion du temps et de la perception. Il s'agit, d'une part, de la pauvreté subjective (évaluant les perceptions des ménages), elle s'établit donc sur la base de la sensation de la victime potentielle. Il s'agit d'autre part de la pauvreté transitoire et structurelle, qui consiste à faire la différence entre la permanence dans l'état de pauvreté dû à la structure même de la société, et l'état de pauvreté transitoire qui résulte d'une conjoncture défavorable. Le facteur temps s'invite dans la définition de la pauvreté sans pour autant expliquer les sorties massives de la pauvreté au Brésil (Pero, 2012) et la trappe qu'elle constitue pour de nombreuses populations subsahariennes (Diop, 2001).

2- Le triomphe conceptuel du « *malere* » ou l'image négative du pauvre

En Haïti, à la complexité du phénomène s'ajoute une image négative de la pauvreté. En effet, le mot haïtien « *pòv* », qui pourrait être considéré comme l'équivalent en français de pauvre désigne en réalité le « mendiant » (IHSI, 2014). Il est assimilé à l'indigence, d'où la fameuse expression idiomatique « *mwen se malere men mwen pa pòv* » (*Je ne suis pas heureux de ma situation mais je ne suis pas un pauvre pour autant*) (G. Anglade, 1983). Il s'agit ici d'un réflexe sociologique de ne pas se considérer comme pauvre, ce dernier étant perçu comme le symbole de la déchéance sociale par excellence. Le « *pòv* » est assimilé à un individu dénué de toute dignité. Cette désignation prive celui-ci de l'essentiel : sa vie sociale. Tout un univers mental et social s'est construit autour de ce rejet de l'image de la pauvreté et du pauvre lui-

même dans le pays. La littérature haïtienne du xx^e siècle, à travers les œuvres de J. Lherisson (1906) et de L. Trouillot (1989) en fait l'écho. Le « *pòv* », dans le champ langagier et des discours de tous les jours, est la personne qui est dépourvue de tout. Incapable de satisfaire ses besoins vitaux, elle vit grâce à l'aumône des autres. Sa propension à aller fouiller et surtout à s'approvisionner dans les rébus et les déchets lui vaut le surnom de « *kokorat* » (personne extrêmement pauvre qui passe sa journée à fouiller les poubelles de la ville en quête de nourriture ou de biens recyclables). Il existe même une géographie mentale de la pauvreté qui cantonne le pauvre aux abords des églises (mendiants), des trottoirs (prostituées et vagabonds), du littoral (pêcheurs) et de certains métiers (cireurs de bottes et éboueurs).

Cette spatialisation de la figure du pauvre s'opère non pas pour les rendre invisibles, puisque trop nombreux, mais elle se fait juste pour les exclure du jeu socio-économique. Le pauvre vit dans l'insalubrité et il est généralement dépourvu de document d'identité. Ce faisant, il est donc privé de sa citoyenneté car près de 10 % des enfants des ménages les plus pauvres (quintile le plus bas) ne disposent pas d'acte de naissance (EMMUS VI, 2017) et plus de 755 000 ruraux n'ont pas accès à la carte d'identité nationale (ENMP, 2011). Cette pauvreté perçue dans le vivre-ensemble à travers les discours renverse même certaines certitudes théoriques. Le refrain d'une célèbre chanson haïtienne³ avoue sans ambages que « *Lè yon nonm san senk sa pa di li malere pou sa. Sa ki gen lajan, ki pa ka manje, ki paka dòmi. Se yo k malere* » (*On peut accéder au bonheur sans argent*). Le référent monétaire est donc minimisé et relativisé au profit d'un bien-être ressenti. Cette perception de la pauvreté alimente une vision sociale conservatrice qui enlève au pauvre la possibilité de revendiquer ses droits afin d'améliorer son sort : « *malere pa brital* » (*un pauvre ne revendique pas ses droits*). Dans cette même logique, la sagesse populaire interdit l'idée même du mariage entre deux pauvres. Le « *2 mèg⁴ pa fri* » (*deux pauvres ne doivent pas se mettre en ménage*) est une expression courante dans le pays. Encore une fois, ici, une autre certitude théorique est renversée : la mutualité entre les pauvres n'est donc pas conseillée. Et les expériences de coopératives/mutuelles dans le pays n'ont pas été concluantes (P. Bénédictine, 2011 et R. Serent, 2017).

Dans ce corsetage mental, le pauvre haïtien ne se perçoit pas comme pauvre et se sent gêné d'être traité comme tel. De ce fait, la fiabilité des données statistiques nationales est compromise. En effet, les questionnaires d'enquêtes,

3. La chanson « *malere* » est classée parmi les trois meilleures chansons du répertoire du fameux groupe haïtien Frères Dejean de Pétiou-Ville (album *Sans Rancune*, 1982, label de Macaya Records).

4. Dans cette expression haïtienne le mot « *mèg* » est assimilé à celui de « *pòv* ». Tout un arsenal d'expressions toutes faites et peu valorisantes est associé à l'individu pauvre (*bouda chire, endijan, moun ak sapat, chany*).

intégrant les items sur la pauvreté, ont du mal à trouver la donnée fiable : très peu de gens admettent leur pauvreté. Seuls moins de 20 % l'admettent dans sa formulation classique (IHSI, 2012 et ENMP, 2011). Et lorsqu'on remplace le mot pauvreté par l'équivalent haïtien de *malere* tout le monde se dit « *malere* ». Cette posture s'explique généralement par le besoin de ne pas attirer la jalousie des voisins sur les biens possédés ou tout simplement de se positionner comme bénéficiaire potentiel des programmes de transferts sociaux. Cette réalité affaiblit le ciblage dans le cadre de la prise en charge de la pauvreté : de nombreuses personnes démunies se retrouvent en dehors des programmes sociaux parce qu'elles refusent de se considérer comme pauvre. Cela a pour effet de rendre plus difficile la lutte contre la pauvreté engagée systématiquement par l'État haïtien depuis les années 2000 et contribue à affecter la sincérité du Registre Unique des Bénéficiaires (RUB) des programmes sociaux (ONPES, 2014). Cette image perçue n'enlève en rien la massivité de ce phénomène vécu au quotidien par des millions d'Haïtiens. Le concept est pluriel autant que les réalités qui, dans le pays, lui donnent corps.

II- De l'image perçue à la pauvreté vécue au quotidien

Le refus sociologique et culturel d'admettre sa pauvreté limite sévèrement la prise en charge de ce phénomène. En effet, la lutte contre la pauvreté nécessite des données fiables et régulières afin d'assurer un ciblage robuste, une mise en œuvre efficace et un suivi adéquat. Or, une réalité déformée par les référents culturels obsolètes et peu progressistes ne peut qu'entraver un processus de solidarité nationale envers les pauvres dans le cadre d'un régime de protection sociale. Les cireurs de bottes, les *bayakou* (*vidangeurs*), les vagabonds et les prostituées ne sont que des symboles traditionnels conçus pour exposer la pauvreté comme étant le fruit d'un destin individuel fait de choix conscients. Le pauvre est rendu ainsi responsable de son sort économique et social. La tradition lui indique même des comportements ou des solutions porteuses d'espoir mais qui, très souvent, le plongent dans les trappes de la pauvreté. En effet la sagesse haïtienne fait croire au pauvre que « *pitit se byen malere* » (*vos enfants seront demain votre protection sociale*). Cette logique nataliste ne prend pas en compte le caractère pernicieux de la famille nombreuse, le lien entre pauvreté et famille nombreuse ayant été établi (ONPES, 2015). Les visages réels de la pauvreté sont observés en Haïti fondamentalement dans les zones rurales (**Figure 1**).



Figure 1 – Photographie habitat rural à Renaudin (Sud du pays)
Auteur, mai 2018.

L’habitat rural est généralement sommaire en utilisant les matériaux immédiatement pris dans l’environnement. Ici, à Renaudin, section communale de Roche-à-Bateau (Sud du pays) le latanier est le matériau de prédilection.

Cette photo témoigne du sous-équipement et des conditions précaires dans lesquelles vivent les ruraux. Les bidonvilles urbains sont un des hauts lieux de cette pauvreté, la photo associée (**Figure 2**) met en évidence la grande insalubrité qui accompagne la pauvreté dans les bidonvilles.



Figure 2 – Photographie bidonville de Nan Bannann
Ruthnie Auxceant/CERCHA, février 2017.

Les conditions de vie dans ces quartiers dits informels sont pénibles en raison de l’insalubrité et de l’absence d’équipements collectifs. Ici à Nan Bannann, un bidonville littoral du Cap-Haïtien dans le nord du pays.

Le littoral associé aux îles adjacentes est aussi un espace de pauvreté. La carte de la distribution spatiale de la pauvreté par départements géographiques (**Figure 3**) met en lumière que les littoraux sont les plus touchés du fait qu’ils ont été des terres marginales depuis l’indépendance en 1804. Ils étaient destinés à jouer potentiellement le rôle de rempart défensif contre les agressions étrangères. Et les politiques publiques liées à la lente construction nationale ne les ont jamais intégrées comme il le fallait.

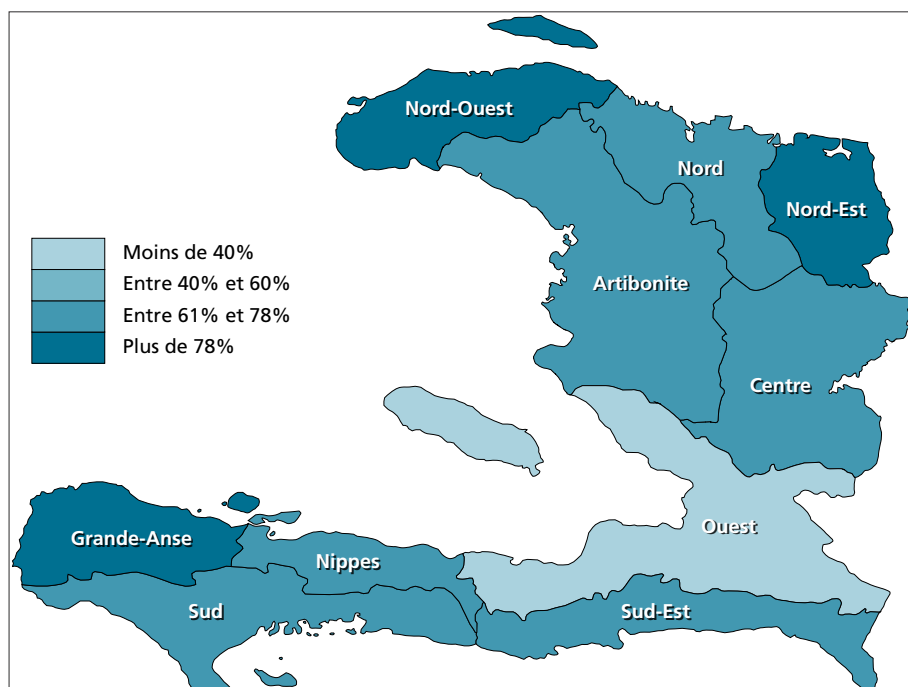


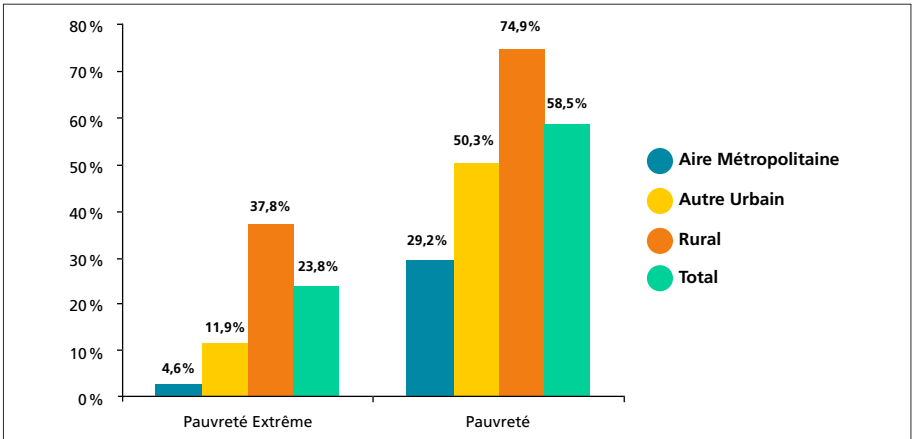
Figure 3 – Carte de la distribution spatiale de la pauvreté par départements géographiques

Sources : ONPES et Banque mondiale, 2014 (données primaires tirées des ECVMAS de 2012 et de 2013).

Cette pauvreté est amplifiée par des inégalités criantes. En effet, 80 % des plus pauvres ne possèdent que 10 % de la richesse nationale (ONPES et Banque Mondiale, 2014). L'enquête sur les conditions de vie après le séisme (ECVMAS 1 et 2), réalisée en 2012 et 2013, établit pour la première fois les seuils nationaux de pauvreté⁵. La réalité met à nu l'état de dénuement et de privations de la majorité de la population. En effet, le pays affichait, en 2012, un taux de pauvreté de 58.5 % et d'extrême pauvreté de 23.8 %. Ces seuils et ces taux de pauvreté ont été établis en 2013, à partir des enquêtes susmentionnées. La consommation est utilisée comme indicateur de bien-être, via le panier de la ménagère. Ainsi, on est pauvre si l'on vit avec un budget de moins de 82 gourdes par personne et par jour (2 dollars américains, 2012). Et on est dans la pauvreté extrême, si l'on vit avec un budget de 42 gourdes par

5. Dans le cadre de cette enquête conduite par l'ONPES et la Banque mondiale en 2013, il est nécessaire de préciser que nous sommes en 2018 autrement dit 5 ans après les données de références associées aux seuils établis. À l'époque, il fallait 42 gourdes pour un dollar américain. Fin 2019, le taux de change est de 94 gourdes pour un dollar américain. Il est donc aisé de prédire que tous ceux qui étaient à la lisière du seuil de pauvreté y sont désormais tombés.

personne et par jour (1 dollar américain, 2012). L’incidence de la pauvreté est beaucoup plus élevée dans les zones rurales et en particulier dans la région du Nord. Plus de 80 % des personnes se trouvant en situation d’extrême pauvreté résident dans les zones rurales, où 38 % de la population totale n’est pas en mesure de satisfaire ses besoins nutritionnels, comparativement à 12 % dans les zones urbaines et à 5 % dans l’Aire Métropolitaine. La pauvreté affecte le citoyen haïtien selon son lieu de résidence. Le profil de la pauvreté présenté dans la **figure 4** en explique la profondeur par rapport à l’urbain, au rural et à la région métropolitaine de Port-au-Prince. Néanmoins, être pauvre se décline en cinq aspects fondamentaux.



N. B. : Les seuils et les taux de pauvreté ont été établis en 2013 à partir des enquêtes ECVMAS.

Figure 4 – Profil de la pauvreté en Haïti selon les lieux de résidence

Source : Banque mondiale/IHSI/ONPES ECVMAS 2013.

1- Habiter aux mauvais endroits

Dans le pays, le pauvre, perçu ou signalé par les enquêtes nationales telles l’ENMP et l’ECVMAS, se retrouve fondamentalement à la campagne, dans les bidonvilles (ONPES, 2011) dans les îles adjacentes et sur la zone frontalière. Ces lieux marquent le pauvre de leur empreinte par l’intermédiaire d’un ensemble de besoins non satisfaits et de privations. Il s’agit d’un véritable « *effet de lieu* » (Bourdieu, 1993). En effet, les campagnes haïtiennes se désertifient en terme de biens et de services sociaux de base. Le pauvre des champs vit en dehors de l’accès facilité aux biens et aux services de base. Le pauvre des bidonvilles n’est pas plus à l’abri des privations. Cependant, contrairement au pauvre des champs, il bénéficie d’un *effet de proximité* qui le met en contact avec les opportunités offertes par les villes en termes d’accès aux services publics. Malgré tout, il y subit les affres de la stigmatisation. Il

est perçu par le reste de la ville comme un potentiel bandit à qui l'on ferme les portes de l'insertion sociale et professionnelle. En effet, dans des entretiens semis dirigés organisés en avril 2017 avec des habitants de deux quartiers précaires de la région métropolitaine de Port-au-Prince Cité Soleil et de Cité Léternel, dans le cadre des travaux de notre thèse de doctorat, les participants ont longuement fait remarquer que pour se faire embaucher « *nou padi ke se moun nan zòn sa yo nou ye, nou di nou se moun Laplèn oubyen Kafou-fèy, si se pasa nou chire yo pap pran nou. Depiw di se anbaa ou soti yo wè se bandiw ye* »/« ils doivent s'inventer de faux lieux de résidence pour échapper aux préjugés négatifs de ceux qui les embauchent. Ils sont généralement assimilés à des truands ou des gens suspects ». L'État haïtien, malgré les prescrits constitutionnels (constitution de 1987) qui bannissent toutes les discriminations, ne réagit pas encore avec rigueur contre cet état de fait, et les populations victimes développent un fort « sentiment d'abandon » (Davezies, 2012). Cette situation pernicieuse renforce la vulnérabilité de ces populations quand on sait que le travail peut être un rempart contre la pauvreté. Le pauvre des villes tombe souvent dans l'économie informelle en raison de la crise d'emploi qui frappe le milieu urbain et surtout du caractère précaire des emplois auxquels il peut accéder. La débrouillardise devient son arme de prédilection dans sa quête de survie (Mathon, 2005).

La situation du pauvre de la frontière n'est pas meilleure car il se bat contre une double exclusion. D'un côté, il est rejeté par son pays qui ne lui offre pas les opportunités espérées ; de l'autre, il est refoulé par une société dominicaine qui le perçoit comme une menace. Il est l'homme des lisières, pas tout à fait ici pas tout à fait ailleurs non plus. D'ailleurs l'espace frontalier, représenté sur la **figure 4**, qui lui sert de milieu de vie et de production est composé des régions les plus pauvres des deux pays (Mérat, 2018).

Le pauvre des îles adjacentes vit dans un dénuement total, et ce handicap est renforcé par un sévère enclavement (MPCE, 2004). Les Îles Cayinites, La Tortue, La Gonâve et l'Île-a-Vaches subissent une véritable surinsularité. Enfin être pauvre, c'est aussi habiter le littoral loin de l'accès facilité aux services sociaux de base et surtout dans l'insalubrité absolue (Mérat, 2011), car le « tout à la mer » transforme les littoraux en un réceptacle de tous les déchets produits par les activités anthropiques. La pauvreté spatiale rythme donc la vie d'une bonne partie de la population haïtienne. Ils sont plus de 8,4 millions à habiter aux « *mauvais endroits* » car ces derniers (les campagnes, la frontière, les îles adjacentes, les bidonvilles et le littoral) ne sont que des poches de pauvreté.

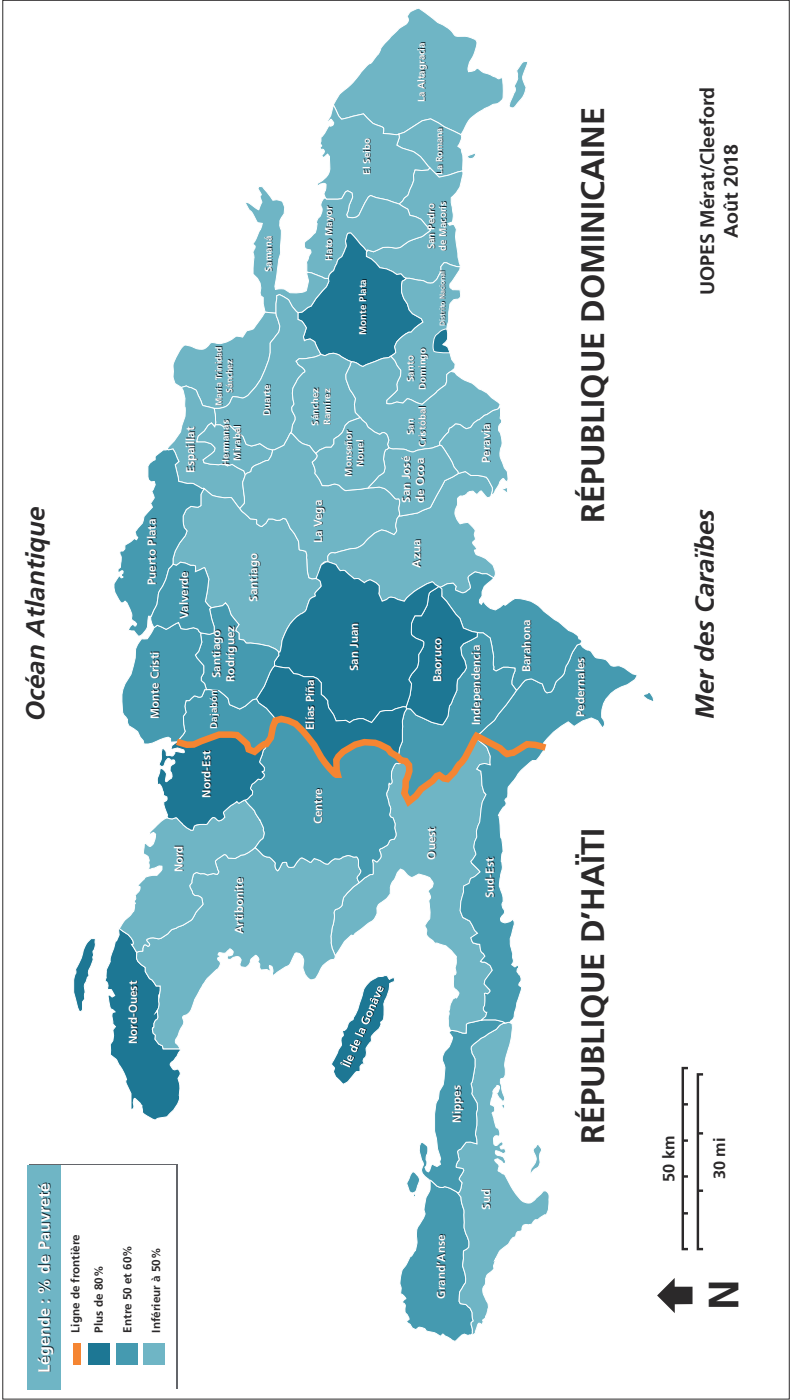


Figure 5 – Carte de la distribution spatiale de la pauvreté de part et d'autre de l'île (République dominicaine et Haïti)
La pauvreté s'installe des deux côtés de la frontière. Trois des quatre provinces dominicaines les plus pauvres sont situées sur la zone frontalière avec Haïti. Et trois des six régions les plus pauvres d'Haïti partagent cette même ligne frontalière.

Ces lieux forment le « *pays en dehors* » (Barthelemy, 1990), l'expression haïtienne qui établit l'opposition entre le centre (la Région Métropolitaine de Port-au-Prince) et la périphérie (le reste du pays). Cette dernière se définit négativement par rapport à la capitale dont elle constitue le contraire et le corollaire ou le complément comme le fait remarquer Alain Reynaud (1981). Selon les données tirées de l'ECVMAS, le taux de l'extrême pauvreté en 2012 n'atteint que 4,6 % dans la région métropolitaine de Port-au-Prince alors qu'en milieu rural ce taux est multiplié par 8 en atteignant 37,8 % (ONPES et Banque Mondiale, 2014). En effet, les paysans haïtiens ne bénéficient pas d'infrastructures et de services publics, à de rares exceptions près. Laissés pour contre, ils sont les seuls vrais acteurs de l'aménagement (Kermel-Torres *et al.*, 1991). Dans cette perspective, les territoires qui hébergent ces populations pauvres sont mis en situation de constante paupérisation, en raison de l'absence de l'État. Autrement dit, la relégation s'installe en dehors de toute justice spatiale et très loin de la reconnaissance de tous dans la Cité, qui exige que le territoire soit l'affaire de tous (Bret, 2002).

2- Victime de chocs covariés et idiosyncratiques récurrents⁶

Le pays fait régulièrement face à des catastrophes en tout genre. Les trois dernières décennies ont été les plus sévères pour la population à travers les cyclones, les inondations et le séisme du 12 janvier 2010. Ces catastrophes naturelles ont été de véritables accélérateurs de la pauvreté (Mérat, 2012). Elles ont fait basculer dans la pauvreté, par le biais de l'augmentation de la vulnérabilité, des populations jusque-là épargnées par ce phénomène (rentiers, commerçants et éleveurs). La rente immobilière en est un témoignage édifiant. En effet, beaucoup de retraités ont pu, sur de longues années, construire des logements à vocation locative. Le séisme du 12 janvier 2010 a balayé ces maisons et précipité leurs propriétaires dans « l'aventure » de la pauvreté, car ces biens immobiliers n'étaient souvent pas couverts par des polices d'assurance. Du jour au lendemain, le propriétaire se retrouve sans revenu, si ce n'est sa maigre pension s'il s'avère être un fonctionnaire d'État ou un affilié de l'Office National de Vieillesse (ONA). En 2018, plus de 48 % de ces biens ne sont pas encore reconstitués⁷ (Jean-Poix, 2018).

Les petits commerçants urbains utilisent les marchés publics pour leurs activités de commerce de détail, mais ces structures sont régulièrement les théâtres d'incendies. Celle de Tabarre, à l'est de Port-au-Prince, a été ravagée

6. Nous parlons de chocs covariés pour ceux qui sont liés aux conditions climatiques et de chocs idiosyncratiques dans le cadre des décès, des maladies, de pertes d'emplois ou de la contraction des revenus.

7. Enock Jean-Poix évoque les chiffres de 95 000 retraités et assimilés dont 47 % déclaraient posséder un patrimoine immobilier en location avant le séisme (2018).

par les flammes à trois reprises en 2015. La totalité des marchandises stockées est partie en fumée. Les petits marchands ont perdu l'ensemble de leurs actifs tout en étant contraints de rembourser les « *ponya* » (prêt usuraire dans l'informel) qu'ils avaient contractés. Les victimes dénoncent le caractère criminel de ces incendies générés non pas par des défaillances techniques mais plutôt par les effets collatéraux de la lutte pour le contrôle de ces places par les gangs armés (Mérat, 2018). Dans le cadre de nos entretiens semis dirigés avec les marchandes au détail victimes de l'incendie du marché de Hyppolite, dans le centre de Port-au-Prince, en septembre 2017, Madame Adelita a résumé ainsi la situation d'appauvrissement dans laquelle évolue cette catégorie économique et sociale : « *nou pa mande leta travay nou, nou bay tèt nou travay, nap peye taks men leta saa pa pwoteje nou. Li toujou tann se lè nou viktim pou li mete nou devan laprès poul li fè nou fè joujou ak ti zwuit lajan ki paka fè anyen pou nou. Se gras ak fanmi nou ki laba oubyen ti byen nou te genyen nou vann pou nou ranplase komès nou. Nou toujou ap rekòmanse. Nou se pitimi san gadò.* »/« Les marchandes sont des entrepreneures qui contribuent à la richesse nationale sans pour autant bénéficier de la protection des gouvernements. Ces derniers ne font que les exhiber, après chaque épisode d'incendie, afin de montrer à l'opinion publique qu'ils assurent leur fonction alors que les sommes qu'elles reçoivent en termes d'aides sont dérisoires et incapables d'assurer la reconstitution de leurs actifs. Et que seuls les apports des transferts de la diaspora et la liquidation totale ou en partie du patrimoine familial arrivent à maintenir en vie leurs activités » Ils sont ainsi tombés dans un cycle d'endettements continuels qui les a piégés dans un statut de pauvreté.

L'éleveur n'est pas mieux loti, à l'instar de Lifrenne qui détenait un cheptel à Fonfred (sud du pays) constitué de 6 vaches, 16 cabris, 8 brebis et de 6 truies avant le cyclone Matthew en 2016. Plus de deux années après la catastrophe, il n'avait pu reconstituer de son troupeau que 2 porcs et 3 cabris dont il dispose en partage avec sa communauté. En effet, ces 5 animaux lui ont été « donnés » dans le cadre d'un plan de repeuplement mis en place par une ONG étrangère, en retour, Lifrenne s'est engagé à partager avec les autres membres de sa communauté les progénitures des animaux reçus pendant deux ans.

Les processus de paupérisation cités plus haut peuvent devenir inexorables surtout en l'absence de protection ou de solidarité nationale.

3- Travailleur sans amortisseur social et sans revenu décent

L'économie du pays n'arrive pas à absorber la demande d'emplois formels de 260 000 jeunes qui, chaque année, arrivent sur le marché du travail. Le chômage endémique n'empêche pas l'ECVMAS de noter un taux

d'occupation (rapport entre la population pourvue d'un emploi et la population en âge de travailler) de plus de 83 % en 2013. Le secteur informel (entreprise non inscrite dans les registres de la Direction générale des impôts) règne en maître avec 69,5 % des emplois dans les villes secondaires, et même 77,1 % dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Le sous-emploi est accablant, il affecte plus de huit actifs sur dix (81,6 %). On note que près de 20 % des actifs exercent deux emplois.

La mobilité professionnelle est très faible à l'instar des travailleurs domestiques qui affichent un taux de stabilité oscillant entre 75 et 91 %. Cette difficulté de pouvoir changer de statut constitue un facteur encourageant le maintien des mauvaises conditions de travail. En 2015, l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) a révélé que plus de 31,8 % des travailleurs ont un revenu inférieur au salaire minimum légal. Les travailleurs domestiques ou « *bòn ak jeran* », ceux de l'informel et du milieu rural, sont les plus touchés par le problème d'un revenu insuffisant et peu gratifiant alors qu'ils représentent plus de huit travailleurs sur dix. Cette pauvreté monétaire liée au revenu est accentuée par un déficit criant de protection sociale. En effet, en 2013, seuls 11 % des travailleurs étaient couverts par la sécurité sociale et cela grâce à un programme temporaire⁸ de prise en charge. En 2019, ce taux de couverture est retombé à son niveau de 2010 soit 3,5 % de l'ensemble. Les travailleurs de l'informel, les domestiques et les agriculteurs n'ont jamais bénéficié de protection sociale institutionnalisée en dehors des solidarités familiales. L'absence de revenu décent conjuguée avec celle d'accès limité à la sécurité sociale accentuent les conditions de dénuement. Le travail n'est plus un rempart contre la pauvreté et le concept de travailleurs pauvres (*poor workers*) prend dès lors tout son sens

IV- Individu placé au bout de la chaîne de consommation

Les citoyens les plus démunis, contraints de satisfaire les besoins primaires incompressibles, déploient des stratégies de consommation adaptées à leurs conditions de vie. Cependant, ces parades se révèlent être, *in fine*, des canaux de paupérisation qui les enfoncent davantage dans la pauvreté. En cherchant à accéder à un minimum de consommation, le pauvre sacrifie son épargne, sa santé, son temps. Faute de moyen, le pauvre doit se rabattre sur le commerce de détail, maillon final de la chaîne de distribution. Or, acheter au détail, c'est subir les ponctions de nombreux intermédiaires qui jalonnent la trajectoire

8. Le programme de prise en charge sociale, baptisé EDE PEP, mis en place sous la présidence de Michel Martelly, était strictement financé par les fonds de Petro-Caribe et n'a pas été institutionnalisé et intégré dans le budget national. Ce qui explique son arrêt définitif en 2016 faute de financement de relais.

du produit entre le producteur/distributeur et le consommateur. À l’arrivée, le pauvre comme consommateur final, débourse plus d’argent que les autres consommateurs pour accéder au même produit. Le **Tableau 1**, comparatif, montre que cet écart peut atteindre, pour deux produits de consommation de base, plus de 50 % entre le coût consenti par le pauvre et comparé à celui du reste de la société. Ce phénomène n’est pas une spécificité haïtienne, il a déjà été étudié ailleurs et est lié à ce que les socio-économistes appellent la segmentation des prix liée à la monétarisation de la vie quotidienne (Caplovitz, 1963 ; Paugam, 2002 ; Andrieu *et al.*, 2005 ; Lazarus, 2006).

Tableau 1 – Comparaison entre l’achat de gros et celui au détail de deux produits de consommation de base (Port-au-Prince)

Produit	Quantité	Achat de gros	Achat au détail	Coût supplémentaire	Écart en %
Huile de cuisine	1 gallon	330 gdes	12 gdes X 43 glòs (516 gdes)	186 gdes	56 %
Riz	1 sac/8 marmites	1 075 gdes	30 gdesX 5,50 tm X 8 marmites (1 320 gdes)	245 gdes	22,79 %

N. B : Timamit (tm) = 0,56 livre (lbs), glòs = 0,088 litre (l),
le sac = 11,36 kilogrammes (kg), une marmite = 3,12 livres (lbs)

Sources : Pierre Jorès Mérat. Calcul de l’auteur à partir des prix affichés dans les principaux marchés de la région métropolitaine de Port-au-Prince (Croix des Bossales, Hyppolite, Salomon, Route de Frère et Carrefour) au dernier semestre de 2018 au taux de change de 75 gourdes contre 1 dollar américain et 88 gourdes contre 1 euro.

Le très faible pouvoir d’achat du pauvre le contraint à s’approvisionner en produit bon marché pour lequel les normes de qualité ne sont pas assurées et établies. Nos observations réalisées en 2017 dans cinq des plus grands marchés publics de la région de Port-au-Prince (Croix des Bossales, Salomon, Hyppolite, Carrefour et Frère) établissent que le pauvre est souvent trompé sur la qualité et la quantité du produit par de mesures et de poids faussés. Il joue aussi sa santé, car les produits qu’il se procure sont de mauvaise qualité et souvent dangereux. Il accède aux médicaments par le biais des pharmacies ambulantes et à ciel ouvert qui proposent un mélange explosif de médicaments avariés, douteux et de contrefaçons (Mérat, 2018). En dehors du cas des médicaments, une autre source de danger sanitaire est à signaler. Il s’agit de la consommation des morceaux de poulets surgelés vendus à des prix modiques et donc très prisés par les plus pauvres⁹. En effet, les marchands au détail utilisent, faute d’équipements de réfrigération, le chloroforme afin de conserver le stock de viande invendue alors que ce produit présente un risque avéré pour l’organisme à la suite d’expositions répétées ou d’une exposition prolongée voire l’ingestion.

9. Ce type de produit est issu des déchets des abattoirs des États-Unis et vendu sur le marché haïtien depuis les années 90, dans le sillage de la libéralisation outrancière et forcée de l’économie nationale. Ils sont constitués de toutes les parties qui n’ont pas encore trouvé leur place dans les assiettes du consommateur américain (tête, cou, cœur, foie, croupe et pied).

La pauvreté est donc complexe et diverse dans le pays. Sous un même libellé de « pauvre » coexistent des réalités très différentes et parfois les nommer ou les assimiler à la pauvreté peut paraître difficile voire incongru. À première vue, le travailleur (gagnant un salaire inférieur au salaire minimum), le petit fonctionnaire (épuisant son salaire mensuel au bout d'une semaine) et le retraité (disposant d'une misérable pension) sont difficilement assimilables à un pauvre. Pourtant, ils font bien partie des catégories qui forment la grande famille des pauvres en Haïti.

III- Des politiques publiques accélératrices de la pauvreté

L'État haïtien, depuis plus de vingt ans, tente de prendre en charge cette pauvreté à travers un ensemble d'initiatives publiques afin d'atténuer les inégalités entre classes socio-spatiales dans la logique de « justice socio-spatiale » d'Alain Reynaud (1981). Cette volonté se matérialise de nombreuses façons : adoption de référents internationaux tels les Objectifs du millénaire de développement (OMD) et les Objectifs de développement durable (ODD), élaboration des objectifs nationaux contre la pauvreté comme le « Document de stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté » (DSNCRP, 2008) et le « Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH, 2014). Ces initiatives, d'abord porteuses d'espoir, n'ont pas abouti aux résultats escomptés tant leur mise en œuvre a été victime d'une mauvaise gouvernance doublée d'intérêts sectaires. Trois d'entre elles retiennent notre attention.

1- La solution politico-administrative des Petits Projets de la Présidence

En 1995, le président Jean-Bertrand Aristide a initié un programme de prise en charge des communautés et des catégories les plus démunies intitulé les « Petits Projets de la Présidence ». Ce programme, financé sur la base de crédit budgétaire alloué à la Présidence, allait devenir un poste important dans le budget national. La démarche proposait des emplois à haute intensité de main-d'œuvre dans le secteur de l'assainissement et de la construction de petits équipements urbains. Pourtant, l'emploi temporaire associé à un revenu peu gratifiant ne s'inscrit pas dans la durabilité qu'exige la réduction de la pauvreté. À l'époque l'exécutif voulait agir directement sur la mise en œuvre des investissements publics en limitant la lourdeur administrative, alors que le peuple attendait depuis longtemps un minimum d'actions en sa faveur. Cette expérience a ouvert la voie à la prise en charge de la pauvreté à travers l'accès

facilité aux services sociaux de base. Néanmoins, cette première expérience n'a pas été concluante parce qu'elle a surtout permis à des élus de se constituer un capital et un réseau politiques pour se maintenir au pouvoir. Des responsables d'organisations communautaires et politiques ont ainsi monnayé leur adhésion au parti au pouvoir contre des poignées de dollars, dans une atmosphère de corruption et de prévarication (Muscadin, 2018). Les vrais bénéficiaires dudit programme ne furent donc pas les plus pauvres. Et la question se pose avec acuité : peut-on réussir la prise en charge sociale dans un cadre institutionnel asservi aux intérêts électoralistes des partis au pouvoir ?

2- Le Programme d'apaisement social (PAS) contre la rigueur du marché

Le 23 mai 2006, le président haïtien René Préval a initié un programme de prise en charge de la pauvreté dénommé Programme d'Apaisement Social. Il visait une réponse de très court terme à diverses demandes sociales : un apaisement de la misère des plus démunis et la constitution d'amorces à des initiatives plus structurantes à moyen terme. L'accès quotidien à un plat chaud et l'encouragement aux investissements à haute intensité de main-d'œuvre offerts par le PAS n'ont pas permis des revenus décents assurant la sortie espérée de la pauvreté. Quelques mois plus tard, l'augmentation brutale des prix des produits de première nécessité a débouché sur des émeutes de la faim. En avril 2008, Port-au-Prince et certaines villes de province ont été secoués par des violentes manifestations. Il s'agissait d'un mouvement de protestation contre la cherté de la vie frappant les couches les plus vulnérables de la population. L'objectif final de protéger les plus pauvres contre les rigueurs du marché n'a pas été atteint (Despinas, 2008). L'échec du PAS n'est pas une surprise, car ce genre de programme encourage généralement la mise en place de « petits projets » visant des activités à haute intensité de main-d'œuvre. Or, les emplois ainsi créés sont souvent temporaires et à faibles salaires et ne peuvent initier une croissance économique soutenue susceptible de résoudre durablement les problèmes des familles pauvres. Il faut bien le noter, toutefois, la démarche n'est pas mécanique car l'incidence de la croissance sur la réduction de la pauvreté n'est pas linéaire, en raison du rôle majeur joué par les inégalités¹⁰. On peut parfaitement avoir une croissance à deux chiffres et observer des inégalités qui se creusent et une pauvreté qui persiste

10. Certains économistes comme Ravallion ont développé une méthode qui permet de décomposer l'évolution de la mesure de la pauvreté en un « effet croissance » (toute augmentation du revenu moyen, à distribution inchangée, contribue à réduire le taux de pauvreté) et un « effet inégalités » (toute réduction des inégalités, à revenu moyen inchangé, va dans le même sens). À partir de données sur l'Inde et le Brésil, ils trouvent que l'effet croissance domine largement l'effet inégalités.

ou s'accroît. Dans le même ordre d'idée, une croissance économique forte et soutenue peut nécessiter une intervention de l'État afin d'être une solution durable pour les plus pauvres comme au Brésil ces dernières décennies. En outre, on retrouve assez souvent des cas de corruption au niveau de la gestion de ces « petits projets », ce qui constitue un sérieux frein à l'amélioration des conditions de vie. Des millions de gourdes ont été décaissées pour des résultats bien en deçà des espérances. L'essentiel faisait défaut : le recul de l'activité et de la productivité agricoles, la stagnation du secteur manufacturier et l'importance du secteur informel ont freiné la croissance et sa capacité à faire reculer la pauvreté.

3- L'expérience des filets sociaux *via* l'EDE PEP

Au lendemain du séisme du 12 janvier 2010, conscient de l'importance du droit à la protection sociale pour atténuer l'exclusion et afin de réduire les conditions de pauvreté extrême de près de 80 % de la population, le gouvernement a développé une stratégie globale de protection sociale dénommée « EDE PEP ». Elle a été conçue comme un ensemble d'interventions publiques fournissant une assistance sociale à la population. Les soutiens proposés allaient de la scolarisation des enfants à l'octroi de semences aux paysans, en passant par le transfert monétaire aux mères de famille et à l'équipement informatique aux étudiants. Ce dispositif de correction de la pauvreté était plus convaincant comparé aux précédents du fait de son caractère varié. Cependant, son financement, dépendant d'une aide externe aléatoire, a été un frein à sa durabilité. L'objectif était de protéger, à court et à moyen terme, la population pauvre et vulnérable au travers d'investissements dans son capital humain en lui offrant des opportunités l'affranchissant à long terme de son indigence. La mise en œuvre, quoique morcelée, a reçu un accueil favorable chez les plus pauvres. Pourtant, des doutes subsistent encore sur la neutralité de ces aides, les autorités gouvernementales étant soupçonnées de favoriser leurs partisans et potentiels soutiens électoraux dans les milieux populaires et défavorisés. Le financement, issu d'un prêt consenti par le Venezuela dans le cadre de l'accord Petro-caribe, ne présageait pas d'une durabilité budgétaire du programme. Le bilan fut significatif mais les soupçons de corruption ternissent sévèrement l'image de cette initiative. En effet, depuis 2018, un scandale financier, lié au détournement des fonds alloués à ce programme secoue l'establishment politique et économique du pays. Le rapport de la Cour des comptes dénonce des abus estimés à plus de trois milliards de dollars américains. Des accusations sont portées contre des firmes nationales et étrangères, contre des hauts fonctionnaires de l'État et contre des parlementaires. Ce scandale traîne dans son sillage des mouvements

de protestations qui risquent d'emporter le pouvoir de l'actuel chef de l'État Monsieur Jovenel Moïse. Ce dernier est aussi indexé via des entreprises dont il a été propriétaire ou gestionnaire avant qu'il accède à la présidence du pays.

Le programme en question a permis la scolarisation de plusieurs milliers d'enfants par le biais du sous-programme de Scolarisation Universelle Gratuite et obligatoire (PSUGO), des centaines d'étudiants ont eu accès aux nouvelles technologies de l'information, des milliers de mères de familles ont pu accéder à un revenu supplémentaire et des milliers de citoyens nécessiteux ont pu accéder à la nourriture grâce aux repas distribués dans le cadre du sous-programme des restaurants communautaires. L'arrêt de ce programme en 2015, suite à l'épuisement des fonds de l'accord Petro Caribe, a mis à nu la faiblesse principale de cette approche multisectorielle. Les scores nationaux atteints en matière d'accès aux services sociaux de base ont retrouvé leur niveau d'avant la mise en œuvre du programme. Le pourcentage des Haïtiens bénéficiaires des prestations sociales constaté en 2013 (ECVMAS, 2013) soit 11 % est redescendu, en 2017, à 3,5 %. C'est l'équivalent du score national pour la période 2008-2009 (CERHCA, 2018). Pourtant, si le programme EDE PÈP avait été réalisé dans le cadre d'un financement institutionnalisé, il aurait pu jouer son rôle de stabilisateur de la situation économique et sociale des catégories les plus vulnérables de la population. Ces dernières sont fragilisées par la rigueur d'une politique libérale, l'inconsistance de la croissance économique nationale, et le poids sévère des chocs liés aux catastrophes naturelles, à l'instar du séisme de 2010 et de l'ouragan Matthew en 2016. Le prêt contracté auprès du Venezuela, les services de cette dette et surtout la mauvaise gouvernance associée à la corruption, pèsent lourd sur le budget de l'État limitant ainsi les dépenses publiques en général et celles des programmes sociaux en particulier. Cette situation laisse à penser que la volonté politique et les moyens engagés pour combattre la pauvreté ne sont pas à la hauteur de cet immense défi national.

Conclusion

La pauvreté en Haïti réagit comme un liquide prenant mécaniquement la forme du vase qui le contient. Le pauvre des champs est totalement démuné parce qu'il est, d'une part, trop éloigné des centres d'impulsion régionaux et nationaux et, d'autre part, vis-à-vis du marché désormais libéralisé, est de plus en plus incapable de conserver un minimum d'indépendance que lui procurait jadis l'autoconsommation associée à l'économie familiale. Le pauvre des bidonvilles bénéficie de l'« *effet de proximité* » avec les hauts lieux de la consommation et de la disponibilité des services que sont les villes, mais

demeure prisonnier d'un accès pernicieux aux services sociaux de base. Si le pauvre des frontières utilise ce point de contact comme outil de travail, il n'en est pas moins prisonnier du rejet qu'il subit des deux côtés, car il est l'homme des lisières et des marges. L'« effet de lieu » est sévère pour le pauvre des îles adjacentes qui doit subir l'isolement dans un contexte de surinsularité. Le travailleur pauvre autant que le petit fonctionnaire ou le retraité paupérisé constituant, dans le pays, les nouveaux visages de la pauvreté. Sous l'effet du chômage massif et endémique, de la vie chère (Mazzeo, 2009), et de l'absence de filets sociaux robustes, la pauvreté se transforme et du même coup transforme les milieux de vie et de production. Les tentatives de prises en charge de la pauvreté initiées depuis les années 1990 n'ont pas abouti à de francs succès. La « justice socio-spatiale » si chère à Alain Reynaud n'a pas encore été rendue. Elles ont sombré dans le clientélisme politique, la démagogie et la corruption. Être pauvre en Haïti pour un individu n'est pas une situation exceptionnelle. En effet, la très faible richesse créée ne peut pas assurer le minimum de bien-être souhaité par les Haïtiens. Depuis 2017, le budget national atteint difficilement les deux milliards de dollars américains, alors que la population frôle les 12 millions d'âmes selon les estimations de l'IHSI. Ainsi la pauvreté du pays est drainée par capillarité vers l'ensemble des citoyens. Autrement dit, la globalité se matérialise dans chaque composante.

Bibliographie

Andrieu E. et al, 2005 – « L'alimentation comme dimension spécifique de la pauvreté ». *Les Travaux de l'ONPES*. Paris, La Documentation française, pp. 247-278.

Anglade G., 1983 – *Éloge de la pauvreté*. Montréal, Éd. ERCE, 63 p.

Barthelemy G., 1990 – *Le pays en dehors*. Paris, L'Harmattan, 192 p.

Bourdieu P. (dir.), 1993 – *La misère du monde*. Paris, Le Seuil, Coll. « Points/Essais », 1472 p.

Bret B., 2002 – « Justice et territoire une réflexion à partir du cas brésilien ». *Strates*, Hors-série. Mis en ligne le 2 mai 2005, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/strates/531>.

Caplovitz D., 1963 – *The Poor Pay More*. New York, The Free Press, 225 p.

Davezies L., 2012 – *La crise qui vient, la nouvelle fracture territoriale*. Paris, Seuil, coll. « La république des idées », 111 p.

Despinas J.-Y., 2008. – *La pauvreté en Haïti : contexte historique et politique d'ajustement structurel*. Port-au-Prince, Éd. La rebelle, 123 p.

Diop M.-C., 2001 – *Les politiques sociales en Afrique de l'Ouest : quels changements depuis le Sommet de Copenhague ? Synthèse des Études de cas (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal)*. Genève, Unrisd, 65 p.

Emmus VI, 2017 – *Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services*. Port-au-Prince/Rockville, IHE, 646 p.

Ihssi, 2014 – *L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012 : la réplique sociale du séisme*. Paris/Port-au-Prince, DIAL S/E, 220 p.

Jean-Poix E., 2018 – *Les sinistrés oubliés*. Port-au-Prince. Éd. Copernic. 102 p.

Kermel-Torres D., Bruneau M., Roca J.-P., 1991 – « Les enjeux d'une maîtrise de l'espace rural dans trois états du Tiers-Monde (Haïti, Inde, Thaïlande) ». *Économie rurale*, n° 202-203, pp. 53-57.

Lazarus J., 2006 – « Les pauvres et la consommation au vingtième siècle ». *Revue d'histoire*, n° 91, pp. 137-152

Lherisson J., 1906 – *Zoune Chez sa ninnaine*. Port-au-Prince, Imp. Héraux, 109 p.

Mathon D., 2005 – *Pauvreté et stratégies de survie dans les quartiers précaires de la région métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince. Imp. LA, 60 p.

Mazzeo J., 2009 – « Lavichè : Haiti's Vulnerability to the Global Food Crisis ». WDC, Éd. NAPA, Bulletin n° 32, pp. 115-129.

Mérat P.-J., 2012 – « Les catastrophes naturelles, un accélérateur de la pauvreté : le cas d'Haïti » dans *La caraïbe un espace pluriel. Géode Caraïbe*. Fort de France, Terres d'Amérique, n° 8, Éd. Karthala, pp. 258-287.

Mérat P.-J., 2011 – *Insalubrité et Pauvreté : le cas de la région Métropolitaine de Port-au-Prince*. Port-au-Prince, CERHCA, 84 p.

Mérat P.-J., 2018 – *Le littoral, le cœur de la pauvreté en Haïti*. Thèse de doctorat de géographie. Université de Nantes. Nantes. 572 p.

Montas R., 2005 – *La pauvreté en Haïti : situation, causes et politiques de sortie*. Mexico, Éd. CEPALC, 65 p.

Mpce, 2004 – *Carte de pauvreté d'Haïti*. Port-au-Prince, Éd. L'Imprimeur II, 178 p.

Mpce, 2008 – *Document de Stratégie Nationale pour Croissance et la Réduction de la Pauvreté*. Port-au-Prince, Éd. L'Imprimeur II, 183 p.

Mpce, 2014 – *Plan Stratégique de Développement d'Haïti*. Port-au-Prince. Éd. Imprimeur II, 672 p.

Muscadin J., 2018 – *Crises, violences politiques et résolution des conflits en Haïti (1986-1994)*. Thèse de Doctorat. Poitiers. 432 p.

Onpes, 2011 – *Enquête sur les nouvelles manifestations de la pauvreté (ENMP)*. Port-au-Prince, Imp. Atik, 238 p.

Onpes et Banque mondiale, 2013 – *Nouveaux seuils et taux de pauvreté pour Haïti*. Port-au-Prince, MPCE. 76 p.

Onpes et Banque Mondiale, 2014 – *Haïti : investir dans l'humain pour combattre la pauvreté*. WDC, 279 p.

Onpes, 2014 – *Étude d'impact du programme EDEPEP*. Port-au-Prince, MPCE-Primature, 79 p.

Onpes, 2015 – *Famille nombreuse et pauvreté*. Port-au-Prince, Imp. Atik, 82 p.

Paugam S., 2002 – *La Société française et ses pauvres*. Paris, PUF, coll. « Quadrige », 336 p.

Pero V., 2012 – « *Bolsa Família : une nouvelle génération de programmes sociaux au Brésil* », *CERISCOPE Pauvreté* [en ligne], consulté le 29/10/2019.

Reynaud A., 1981 – *Société, espace et justice*. Paris, PUF, 1981, 264 p.

Sen A., 1987 – *On ethics an economics*. Oxford. Ed. Wiley, 148 p.

Trouillot L., 1989 – *Les fous de Saint-Antoine*. Port-au-Prince, Éd. H. Deschamps, 102 p.